

Conseil Municipal **Séance du 1^{er} octobre 2014**

L'an deux mil quatorze, le premier octobre à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.

Présents : DENIAUX J., SALLEY P., COCU D., FEUARDANT-LEFEVRE M., LEFEVRE Y., LE CALVEZ A., CHARLES E., MOUNIER M., HUE A.-S., ROBERT A., MAHIEU A., BESSELIÈRE E, LAGALLE S.,

Absente excusée : GUENARD C. (pouvoir à CHARLES E.)

Absent : LEBIEZ F

désigné conformément à l'article L 121-14 du code des Communes, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Lecture du compte-rendu de la réunion précédente :

Le compte rendu de la séance du 1^{er} septembre 2014 est lu et approuvé à l'unanimité.

Communications diverses :

Courriers reçus en mairie :

- Monsieur le Maire donne lecture de courriers de remerciements reçus de l'Association « Lutte contre le cancer », l'aide aux personnes âgées et le l'Association intercommunale « Douve-Diélette ».
- Monsieur le Maire évoque le cas de Mme Barbara OSMONT, dont le contrat de travail est à renouveler. Au départ, 19 h par semaine étaient attribuées à Mme OSMONT pour la salle communale et le camping à raison d'un week-end sur deux et les remplacements pendant les congés de Mme LECARPENTIER Martine. Mme OSMONT ne souhaitant plus faire les remplacements au camping, l'embauche d'une autre personne a été nécessaire. Il est donc décidé de renouveler le contrat de Mme OSMONT, mais pour 14 h au lieu de 19 h par semaine.

Compte-rendu de réunions :

- Manche Numérique : Alain ROBERT a assisté à la réunion de Manche Numérique. Dans les 5 ans à venir, certains réseaux seront reliés à la fibre optique. En 2027, toutes les habitations seront reliées. Le nom de l'opération n'est pas encore connu car on ne sait pas encore quels opérateurs seront intéressés.
- SSIAD (Syndicat Intercommunal de la Douve) : des travaux ont été effectués sur la Scye sur une longueur de 350 kms, pour un montant de 351.100 €. 4,270 hs de cours d'eau sont pris en charge par le Syndicat. Les travaux devront être terminés en 2018 et la participation communale pour ces travaux s'élève à 514 €. Pour la seconde tranche de travaux, un technicien va être embauché en CDD.

- Réunion des maires : scolaire :
 - o A la rentrée scolaire de septembre, l'effectif est en augmentation de 2,09 % sur le canton et de 8 % sur le RPI Saint Germain le Gaillard-Pierreville-Le Rozel.
 - o La restauration scolaire est en augmentation de 10,79 % sur le canton et de 10 % sur notre RPI ; 121 élèves mangent au restaurant scolaire.
 - o 37 demandes de dérogations ont été faites.
 - o Pour les activités sportives, il est proposé la natation, la voile, le tennis, l'équitation et le rugby. Une formule stage a été proposée à chaque école ; 3 écoles du canton ne se sont pas inscrites.

Contrat de territoire

Ce contrat de territoire sera financé avec l'aide du Conseil Général. Une rencontre est prévue le 3 novembre avec les intervenants du Conseil Général.

Une station d'épuration va être construite à Pierreville dans le cadre du réaménagement avec Saint Germain le Gaillard pour un montant de 774.000 €.

ORDRE DU JOUR

INSCRIPTION DU DROIT DES SOLS

Jusqu'à présent, les permis de construire étaient envoyés à la DDTM, mais celle-ci ne va plus assurer cette instruction. Il faut donc un nouvel organisme pour instruire les demandes d'urbanisme. Cet organisme peut être la Communauté de Communes des Pieux ou le SCOT. Ce changement s'effectuera à compter du 1^{er} juillet 2015. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote pour désigner la Communauté de Communes.

REUNION DES TRAVAUX

Pour Saint Germain le Gaillard, il est attribué seulement un entretien des routes, pas de voirie complète. Il est prévu : « le Grand Chemin » pour 1,400 km pour un montant de 9100 €, la Vallée Hochet sur 1.200 km pour 11500 €, la rue del'église sur 125 m pour 1500 €, Fritot sur 400 m pour un montant de 11000 €, rue des Costils sur 45 m pour un montant de 1800 € et le chemin du stade pour un montant de 14300 €.

Le Conseil Municipal évoque la possibilité de ne pas faire le chemin du stade mais plutôt le village de Fritot. Cette question sera vue avec la Communauté de Communes des Pieux.

EQUIPEMENT DE TELEPHONE SATELLITE

Pour pallier aux interruptions de communications téléphoniques terrestres qui peuvent survenir lors de catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques (neige, tempête...) et garantir les communications d'urgence entre élus, notamment en cas d'accident nucléaire, la Communauté de Communes des Pieux a décidé d'équiper les 15 mairies du canton en téléphonie satellitaire. L'abonnement pour 2 ans coûte 8640 € HT et comprend 10 mn de communication par téléphone.

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU PLAN STRATEGIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Une personne va être recrutée pour aider à mettre en place le plan stratégique ainsi qu'un comité de pilotage.

Les besoins et les axes seront évoqués avec les Vices-Présidents.

AVANCEMENT DES TRAVAUX « GRAND CHANTIER »

3 restaurants scolaires sont en cours de construction.

PPI ET PCS (Plan Particulier d'Intervention / Plan Communal de Sauvegarde)

Les PCS complètent le PPI, il est plus local.

Un plan d'action est à mettre en place en cas de risque nucléaire ; des fiches action vont être rédigées pour informer et protéger la population.

REUNIONS

- Daniel COCU a participé à une réunion avec la gendarmerie. Il est à noter qu'il y a peu de délits dans notre région. Par contre, il y aura de la fermeté avec les animaux en divagation ; si la gendarmerie se déplace, il y aura amende.
- Participation de Myriam FEUARDENT LEFEVRE à une réunion de téléassistance à domicile « présence verte ». Ce dispositif permet le maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie. Des aides financières existent pour l'équipement car ce service est reconnu comme « service à la personne » ; de plus, les équipements proposés sont variés.

STADE DE SAINT GERMAIN

Le Club de foot est mis en sommeil pour un an.

Monsieur le Maire a reçu un courrier de Mr BRISSET, président du Club de foot de Bricqueboscq/St Christophe du Foc pour demander la possibilité d'utiliser le stade de Saint Germain le Gaillard 2 fois par semaine pour les entraînements. Il faut savoir que 7 joueurs de Saint Germain le Gaillard sont partis à Bricqueboscq.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de prêter le terrain, à la condition que le club de Bricqueboscq paye les charges (eau et électricité).

CONVENTION ERDF

Une convention est passée entre ERDF et la Commune pour déplacer le poste transformateur pour le remplacement de l'antenne HTA dans le bourg sur la parcelle D 627 (ancienne salle des fêtes).

STAGE « PHYTO »

L'Adjoint Technique aux espaces verts a suivi, en septembre, un stage pour l'obtention d'un certificat obligatoire pour l'utilisation de produits phyto. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour régler cette formation.

REPAS DES AINES

Le repas des Aînés est fixé au samedi 18 octobre. Une réunion de CCAS a eu lieu pour définir le menu, le thème et les invitations à faire auprès des personnes concernées.

QUESTIONS DIVERSES

- Inquiétude de Mr LEBLOND, hameau Es Contes, pour cet hiver : il craint que l'eau de pluie n'arrive chez lui ;
- L'Entreprise REQUIER va reboucher les endroits où les tombes ont été enlevées ;
- Alain MAHIEU demande si le mur du cimetière pourrait être nettoyé ;
- Des travaux de peinture ont été faits par l'employé communal (barrières du cimetière, bibliothèque) ; il reste les petites barrières de l'école et l'abri vélo à faire ;
- Des travaux vont être faits courant octobre aux vitraux de l'église ;
- Alain ROBERT informe le Conseil que beaucoup de détritres sont déposés au pied du conteneur de Fritot, détritres qui n'ont rien à voir avec le tri sélectif. Le Conseil Municipal se pose la question de savoir si l'on garde ce conteneur ou si on le déplace ;

- Prévion d'achat d'un vidéo-projecteur et d'un écran pour un montant approximatif de 1000 €. Cet achat sera à mettre au prochain budget.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le mardi 28 novembre 2014.

FIN DE SÉANCE